

Service national d'évaluation infirmière
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Service national d'évaluation infirmière

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Service national d'évaluation infirmière (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de la base de la continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Barrie (Ontario)
Le 26 juin 2026

Service national d'évaluation infirmière État de la situation financière

Au 31 mars	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	395 348 \$	1 302 884 \$
Montants à recevoir	447 485	137 368
Charges payées d'avance	66 439	51 479
Frais d'évaluation payés d'avance	1 234 850	1 604 410
Placements à court terme (Note 2)	4 552 527	6 132 210
	<u>6 696 649</u>	<u>9 228 351</u>
Placements à long terme (Note 2)	10 119 875	8 753 848
	<u>16 816 524 \$</u>	<u>17 982 199 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	379 317 \$	376 565 \$
Frais de demande différés	1 933 208	2 761 360
Financement de programme reporté	-	114 000
	<u>2 312 525</u>	<u>3 251 925</u>
Actif net		
Actif net grevé d'affectations internes (Note 3)	4 100 000	4 100 000
Actif net non affecté	10 403 999	10 630 274
	<u>14 503 999</u>	<u>14 730 274</u>
	<u>16 816 524 \$</u>	<u>17 982 199 \$</u>

Engagements (Note 6)

Au nom du conseil d'administration :

_____ Président du conseil d'administration	_____ Directrice générale
---	------------------------------

Service national d'évaluation infirmière État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Actif net grevé d'affectations internes (Note 3)	Actif net non affecté	Total de 2026	Total de 2025
Solde, au début de l'exercice	4 100 000 \$	10 630 274 \$	14 730 274 \$	14 491 033 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	(226 275)	(226 275)	239 241
Solde, à la fin de l'exercice	4 100 000 \$	10 403 999 \$	14 503 999 \$	14 730 274 \$

Service national d'évaluation infirmière État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2026	2025
Produits		
Frais de demande	4 016 323 \$	6 741 711 \$
Financement de programme	229 541	-
Intérêts et autres produits	623 500	680 364
Perte de change	(8 513)	(13 776)
	<u>4 860 851</u>	<u>7 408 299</u>
Charges		
Frais d'évaluation	2 437 434	4 057 949
Congrès	49 326	32 481
Honoraires de consultation	365 118	778 084
Technologies de l'information	76 065	48 537
Assurance	8 213	7 947
Frais de bureau et charges diverses	24 834	18 073
Honoraires professionnels	372 691	499 887
Frais de service	76 207	144 588
Téléphone	16 986	21 793
Déplacements	320 940	215 914
Salaires et charges sociales	1 339 312	1 343 805
	<u>5 087 126</u>	<u>7 169 058</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(226 275) \$	239 241 \$

Service national d'évaluation infirmière État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(226 275) \$	239 241 \$
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Montants à recevoir	(310 117)	181 314
Charges payées d'avance	(14 960)	(11 939)
Frais d'évaluation payés d'avance	369 560	509 465
Créditeurs et charges à payer	2 752	(279 665)
Frais de demande différés	(828 152)	(703 676)
Financement de programme reporté	(114 000)	(181 500)
	<u>(1 121 192)</u>	<u>(246 760)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Rachat de placements	<u>213 656</u>	<u>935 852</u>
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(907 536)	689 092
Trésorerie, au début de l'exercice	<u>1 302 884</u>	<u>613 792</u>
Trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>395 348 \$</u>	<u>1 302 884 \$</u>

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'organisme	Le Service national d'évaluation infirmière (l'« organisme ») a été constitué en vertu de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> le 13 juin 2012. Son objectif est de coordonner un processus national normalisé d'évaluation de la formation des diplômés internationaux en sciences infirmières afin de soutenir leur inscription et l'obtention de leur permis d'exercice selon les règles des organismes provinciaux de réglementation de la profession. Les membres de l'organisme sont des entités qui réglementent la pratique des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, des infirmières et infirmiers autorisés de même que des infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés, notamment : i) les organismes de réglementation pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés; ii) les organismes de réglementation pour les infirmières et infirmiers autorisés; iii) les organismes de réglementation pour les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés. En tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de l'alinéa 149 (1)(l) de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> du Canada, l'organisme est exonéré de l'impôt sur le revenu.
Référentiel comptable	Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Comptabilisation des produits	L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Apports Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Frais de demande Les frais découlant de l'évaluation de la formation de diplômés sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'évaluation est terminée ou que la demande arrive à échéance. Les frais de demande reçus avant la fin de l'évaluation sont comptabilisés à titre de frais de demande différés.

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

Instruments financiers	Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Dans les périodes ultérieures, les titres de capitaux propres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments évalués à la juste valeur et sont imputés aux instruments financiers dans le cas des éléments évalués au coût après amortissement. Les instruments financiers de l'organisme comprennent la trésorerie et les placements à court et à long terme, présentés à la juste valeur, ainsi que les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et la TVH exigible, présentés au coût après amortissement.
Apports de services	Des bénévoles consacrent un grand nombre d'heures chaque année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.
Charges payées d'avance	Les charges payées d'avance comprennent principalement des avances faites à des fournisseurs pendant l'exercice en cours pour des services qui seront rendus au cours de l'exercice suivant. Les charges payées d'avance sont comptabilisées à titre de charges dans la période où les services sont reçus.
Placements	Placements à court terme Ces placements sont constitués de certificats de placement garanti (« CPG ») dont les échéances sont inférieures à un an. Placements à long terme Ces placements sont composés de CPG et d'obligations de sociétés dont les échéances sont supérieures à un an.

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

Utilisation d'estimations	La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant l'exercice considéré. Les principales estimations effectuées dans le cadre des présents états financiers concernent les charges à payer. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre aux meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont connus.
Conversion de devises	Les opérations en devises sont converties aux cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises qui en résultent sont convertis aux cours du change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes attribuables à la conversion des actifs et des passifs monétaires sont inclus dans les résultats.

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

2. Placements

Les valeurs comptables des placements à la valeur du marché se détaillent comme suit :

	2026	2025
Placements à court terme		
CPG détenus auprès de différentes institutions financières, assortis de taux d'intérêt allant de 2,350 % à 4,430 %, venant à échéance entre février et mars 2027	1 222 976 \$	2 296 218 \$
Compte épargne-placement RBC	346 808	912 153
Obligations de société de la Banque de Montréal, assorties d'un taux d'intérêt de 1,758 %, venant à échéance en mars 2026	-	798 679
Obligations de société de la Banque CIBC, assorties d'un taux d'intérêt de 1,1 %, venant à échéance en janvier 2026	-	394 256
Obligations de premier rang non garanties de la Banque Royale du Canada, assorties d'un taux d'intérêt de 5,341 %, venant à échéance le 23 juin 2026	999 517	-
Obligations de premier rang non garanties de la Banque Toronto-Dominion, assorties d'un taux d'intérêt de 5,423 %, venant à échéance le 10 juillet 2026	999 712	-
Billets à moyen terme d'Enbridge Gas Distribution Inc., assortis d'un taux d'intérêt de 2,500 %, venant à échéance le 5 août 2026	175 592	-
Bons du Trésor du gouvernement du Canada, assortis d'un taux d'intérêt de 2,579 %, venant à échéance en septembre 2025	-	1 730 904
Obligations de premier rang non garanties de la Banque de Nouvelle-Écosse, assorties d'un taux d'intérêt de 2,950 %, venant à échéance le 8 mars 2027	807 922	-
	4 552 527	6 132 210
Placements à long terme		
CPG détenus auprès de différentes institutions financières, assortis de taux d'intérêt allant de 3,300 % à 4,49 %, venant à échéance entre mai 2027 et septembre 2030	6 055 581 \$	5 778 557 \$

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

2. Placements (suite)

Obligations de société de la Banque Royale du Canada, assorties d'un taux d'intérêt de 5,341 %, venant à échéance en juin 2026	-	994 685
Obligations de société de la Banque Royale du Canada, assorties d'un taux d'intérêt de 4,6 %, venant à échéance en février 2028	-	799 305
Obligations de société d'Enbridge Gas Distribution, assorties d'un taux d'intérêt de 2,5 %, venant à échéance en août 2026	-	184 468
Obligations de premier rang non garanties de la Banque de Montréal, assorties d'un taux d'intérêt de 4,709 %, venant à échéance le 7 décembre 2027	1 349 900	-
Obligations de premier rang non garanties de la Banque Toronto-Dominion, assorties d'un taux d'intérêt de 5,423 %, venant à échéance le 10 juillet 2026	-	996 833
Obligations de la Banque de Montréal, assorties d'un taux d'intérêt de 4,537 %, venant à échéance le 18 décembre 2028	496 369	-
Obligations de premier rang non garanties remboursables par anticipation (à taux fixe-variable) de la Banque Royale du Canada, assorties d'un taux d'intérêt de 4,000 %, remboursables par anticipation en 2029 et venant à échéance le 17 octobre 2030	413 089	-
Obligations de premier rang non garanties de Fortis Inc., assorties d'un taux d'intérêt de 4,431 %, venant à échéance le 31 mai 2029	417 251	-
Billets de premier rang à taux fixe de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, assortis d'un taux d'intérêt de 3,804 %, venant à échéance le 24 septembre 2029	411 678	-
Obligations de premier rang non garanties de la Banque Royale du Canada, assorties d'un taux d'intérêt de 5,228 %, venant à échéance le 24 juin 2030	976 007	-
	10 119 875	8 753 848
	14 672 402 \$	14 886 058 \$

Des montants investis, une tranche de 4 100 000 \$ (2025 - 4 100 000 \$) est grevée d'affectations internes (voir la Note 3).

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

3. Actif net grevé d'affectations internes

	2026	2025
Réserve de fonctionnement	2 500 000 \$	2 500 000 \$
Réserve de développement	1 500 000	1 500 000
Réserve de change	100 000	100 000
	<u>4 100 000 \$</u>	<u>4 100 000 \$</u>

Le conseil d'administration a grevé d'affectations internes un actif net de 2 500 000 \$ à titre de réserve correspondant à environ six mois de charges de fonctionnement pour l'organisme, de 1 500 000 \$ à titre de réserve de développement et de 100 000 \$ pour atténuer le risque de change.

4. Dépendance économique

Pendant l'exercice, 48 % (2025 - 57 %) des charges de l'organisme ont été engagées auprès d'un fournisseur de services d'évaluation.

5. Instruments financiers

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit qui résulte de la possibilité qu'un client ou une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations financières, qu'il y ait une concentration d'opérations effectuées avec la même contrepartie ou que des obligations financières aux caractéristiques économiques semblables soient touchées de manière similaire par des changements dans la conjoncture économique. Les instruments financiers de l'organisme qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit relèvent principalement des montants à recevoir. La majeure partie des montants à recevoir de l'organisme proviennent d'un tiers fournisseur de services. Le recouvrement de ces montants s'effectue en réduisant les paiements faits à ce fournisseur.

L'organisme est également exposé à un risque de crédit, puisque ses comptes sont ouverts auprès d'une seule institution financière et que leur solde excède la limite maximale des dépôts assurés de 100 000 \$.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Service national d'évaluation infirmière

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

5. Instruments financiers (*suite*)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe. Les instruments à taux fixe exposent l'organisme à un risque de juste valeur.

L'organisme est exposé aux fluctuations des taux d'intérêt liés à ses placements dans des CPG. Le principal objectif de l'organisme est d'assurer la sécurité des capitaux investis et de maintenir une grande liquidité, et ce, tout en obtenant un rendement satisfaisant.

L'organisme atténue le risque de taux d'intérêt sur ses placements en échelonnant les échéances de ses placements à revenu fixe détenus à une période donnée.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de change

L'organisme effectue des opérations en devises en raison des frais de demande qui sont perçus en dollars américains; cependant, la majeure partie des dépenses engagées par l'organisme le sont en dollars canadiens. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés à la fluctuation des devises.

La trésorerie est exposée à un risque de change en raison des soldes libellés en dollars américains, qui s'élèvent à 28 927 \$ (20 785 \$ US) (2025 - 94 718 \$ [65 856 \$ US]).

L'organisme n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de change.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

6. Engagements

L'organisme a pris des engagements contractuels totalisant environ 249 000 \$ pour l'exercice 2026-2027.
